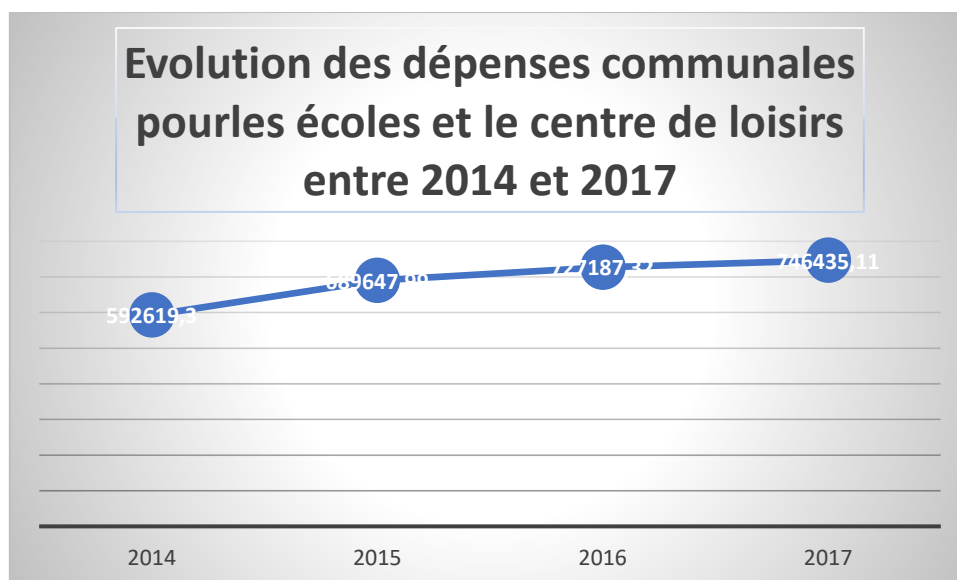


Qu'on se le dise !

La municipalité tenait à faire un point sur l'ensemble des dépenses engendrées par le centre de loisirs, la restauration scolaire et les écoles maternelle et élémentaire, afin de clarifier certaines rumeurs annonçant des économies réalisées dans le domaine de l'enfance suite à la suppression des activités périscolaires et des intervenant musique et sport.



Ces dépenses, réalisées en investissement et en fonctionnement, incluant le matériel et le personnel communal est loin d'être en diminution : **Il a augmenté de près de 26%**, passant d'environ 592619 € en 2014 à 746435 € en 2017.

Ce qui représente plus du tiers du budget annuel communal !

Ces chiffres sont consultables en mairie.

Flore Guegaden

Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires